

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
24 JUINI 2015

DATE d'AFFICHAGE
03 JUILLET 2015

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 31
Votants : 36

L'an deux mille quinze,
le 30 juin à dix heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Corail de Péaule en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : Mme Nathalie CALLE, - MM. Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Marie LABESSE, - Hervé MICHAUD, - Mmes Martine PENOT, - Christine RENAULT-TREGOUET.

Mme Nathalie CALLE donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT

M. Jean-Claude FOUCRAUT donne pouvoir à M. André PAJOLEC

M. Jean-Marie LABESSE donne pouvoir à M. Patrick BEILLON

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD

Mme Christine RENAULT-TREGOUET donne pouvoir à Mme Maryvonne TATARD

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Bertrand ROBERDEL a été élu Secrétaire.

DELIBERATION N°96-2015 – POLE RESSOURCES ET FINANCES –DECISIONS MODIFICATIVES N°1

Le Président rappelle que par délibération n°26-2015 du 24 mars 2015, les budgets primitifs 2015 du budget principal et des budgets annexes ont été adoptés.

Il convient cependant de procéder à quelques ajustements de crédits budgétaires pour les budgets suivants :

➤ **Budget principal (400) :**

- Intégration des frais d'insertion au compte définitif d'immobilisation (041) pour un montant de 3 000 euros.
- Intégration de la valeur de cession à titre gratuit du terrain de l'école de voile à Arzal par l'ADPEP 56 (*délibération du conseil en date du 2 juillet 2013*) pour un montant de 100 770 euros.
- Intégration de la TVA au prix de vente de l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme pour un montant de 68 113,54 €, soit un montant total de vente de 408 681,82 € et annulation du titre émis en 2014 pour un montant de 340 568,18 €

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
023-01 : Virement section investissement	-340 568,18		
Chapitre 023 Virement section investissement	-340 568,18		
673-01 Titres annulés sur exercice antérieur	340 568,18		
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	340 568,18		
Total Dépenses de Fonctionnement	0,00	Total Recettes de Fonctionnement	0,00

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
2152-01 installations de voirie	2 000,00	2033-01 Frais insertion	3 000,00
2188-01 Autres Immobilisations corporelles	1 000,00		
Chapitre 041 Opération patrimoniale	3 000,00	Chapitre 041 Opération patrimoniale	3 000,00
21111-01 Terrains nus	100 770,00	1388-01 Autres subventions	100 770,00
Chapitre 21 nmmobilisations corporells	100 770,00	Chapitre 13 subventions d'investissement	100 770,00
		021-01 : Virement section fonctionnement	-340 568,18
		Chapitre 021 Virement section fonctionnement	-340 568,18
		024-01 Produits de cession	340 568,18
		Chapitre 024 Produits de cession	340 568,18
Total Dépenses d'Investissement	103 770,00	Total Recettes d'investissement	103 770,00

➤ Budget annexe Locations immobilières (401) :

- Correction du résultat de fonctionnement 2014, reporté à tort deux fois : au 002 (résultat antérieur reporté) et au 1068 (affectation de résultat)

Section Fonctionnement	
Recettes	
002-01 Résultat de fonctionnement reporté	-3 670,59
002 Résultat de fonctionnement reporté	-3 670,59
752-90 Revenus des immeubles	3 670,59
Total 13 Subvention d'investissement	3 670,59
TOTAL RECETTES	0,00

➤ Budget annexe Zone de Bel Air (406) :

- Erreur dans la reprise en section de fonctionnement du résultat antérieur reporté (002), l'excédent du service Bel air Sud ayant été repris deux fois.

Section de fonctionnement	
Recettes	
002 Résultat antérieur reporté	-127 806,66
Total Recettes de Fonctionnement	-127 806,66

Section de fonctionnement	BP 2015 avant DM1	BP 2015 après DM1
Dépenses	2 375 543,64	2 375 543,64
Recettes	2 503 350,30	2 375 543,64
Balance	127 806,66	0,00

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** les décisions modificatives présentées.

